

Troyes, Le 20 octobre 2023.

Objet : Equipe Mobile de Réadaptation.

Madame, Monsieur, Docteurs,

C'est avec enthousiasme que je vous annonce le lancement officiel de notre Équipe Mobile de Réadaptation.

Cette équipe a pour objet de contribuer à améliorer l'accès aux soins et l'autonomie des personnes en situation de handicap en facilitant leur retour ou leur maintien dans leur lieu de vie.

Elle est rattachée au CRRF COS Pasteur 2 ce qui lui donne accès à une équipe pluridisciplinaire et à un plateau technique spécialisé pouvant être sollicités en fonction des besoins (parc de fauteuils roulants et d'aides techniques, cuisine thérapeutique, simulateur de conduite...).

L'EM-MPR intervient ponctuellement et en complément des autres dispositifs ambulatoires déjà en place sur le département de l'Aube (HDJ, HAD). Elle est composée d'un médecin de MPR, d'un ergothérapeute (coordinateur), d'un assistant du service social, d'un secrétariat médical et d'un rééducateur.

Les missions de notre Équipe Mobile de Réadaptation incluent, entre autres :

- ✓ *Evaluer les besoins en adaptation de l'utilisateur dans son environnement (préconisation d'aides techniques, aménagement du logement...)*
- ✓ *Aider l'utilisateur et/ou sa famille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet de vie (maintien à domicile, institutionnalisation...)*
- ✓ *Orienter l'utilisateur vers les professionnels de proximité les plus adaptés aux besoins (kinésithérapeutes, orthophonistes, structures médico-sociales et sociales...)*
- ✓ *Favoriser le lien entre les différents acteurs de l'accompagnement (familles, services d'aide et d'accompagnement à domicile...)*
- ✓ *Conseiller et informer les acteurs familiaux et professionnels sur les troubles ou difficultés spécifiques et leurs incidences dans le quotidien (dépendance, troubles cognitifs, barrières environnementales...)*

Nous sommes convaincus que cette Équipe Mobile de Réadaptation sera un atout inestimable pour les besoins des personnes sur le territoire de l'Aube.

Les demandes pourront être réalisées par l'ensemble des professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social intervenant auprès des patients/usagers.

Pour solliciter l'EM-MPR, nous vous invitons à télécharger la fiche « demande d'intervention » via le site internet du CRRF COS Pasteur 2.

Vous trouverez ci-joint une plaquette explicative.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez vous adresser à notre service par mail equipe-mobile-pasteur@fondationcos.org ou bien contacter

Céline VEUILLEMENOT coordinatrice de l'EM-MPR au :

Standard : 03.25.43.79.87

Portable : 07.52.04.34.81

Dans l'attente d'une future collaboration, nous vous souhaitons, Madame, Monsieur, Docteurs, l'expression de nos sincères salutations.

Alexandre THIEBAULT
Directeur

